

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE DU 5 MARS 2018**

Session régulière du conseil, sous la présidence de monsieur Roger Thibault, maire suppléant, tenue le 5 mars 2018 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

#### Absences

Madame Sylvie Lapointe, mairesse  
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- A) Présences et ouverture de la séance du 5 mars 2018 par monsieur Roger Thibault, maire suppléant.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 mars 2018.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 5 et du 27 février 2018.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail le 27 février 2018.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
  - 1) Élection du 5 novembre 2017, rapport d'activités du trésorier au conseil municipal.
  - 2) Demande de subvention au député de Mégantic dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal (projets réguliers et projet spécial).
  - 3) Les Faucheurs de Marguerites 2018, utilisation d'équipements municipaux et du centre de qualification, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
  - 4) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, nouveau centre communautaire de Johnville.
  - 5) Projet d'installation d'une structure de jeux d'eau dans le secteur de Johnville, demande dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, phase IV.

- 6) Renouvellement d'autorisation de radiocommunication, droit annuel.
- 7) Avizo Experts-Conseils inc., paiement d'honoraires professionnels, échantillonneur.
- 8) Services exp, paiement d'honoraires professionnels.
- 9) Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la *Loi sur les cités et villes*.
- 10) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier Église Essénienne Chrétienne.
- 11) Bibliothèque de Johnville, renouvellement du bail.
- 12) Monsieur Henry Musty, demande d'autorisation à la CPTAQ.
- 13) Les Constructions Binet inc., paiement d'honoraires professionnels, dossier du centre communautaire de Johnville.
- 14) Vente d'un terrain municipal rue Church.
- 15) Implantation d'un commerce de vente de meubles au 9A et 11, rue de Cookshire à Sawyerville, aide financière.
- 16) Université Bishop's, appui au projet de restauration du sentier de la Tourbière du Parc écoforestier.
- 17) Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité, dossier d'expropriation.
- 18) Bibliothèques municipales, nomination d'un représentant du conseil.
- 19) Stone Art, panneaux d'identification des bibliothèques, acceptation d'une offre.
- 20) Protocole d'entente, Centre d'art Orford, autorisation de signature.
- 21) Centre communautaire de Johnville, achat de plaques de cuisson.
- 22) Centre communautaire de Johnville, achat de tables et de charriots.
- 23) Adoption par résolution du règlement 245-2018 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

- 1) Monsieur Claude Beaudoin, pompier volontaire, démission.
- 2) Acceptation du rapport annuel 2017 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton.
- 3) Entente en matière de recherche des causes et circonstances d'incendie, autorisation de signature.

**I) Propositions des membres du conseil.**

**J) Avis de motion.**

- 1) Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

**K) Étude et adoption de règlements.**

- 1) Règlement 241-2018 concernant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal.
- 2) Règlement 243-2018 sur les compteurs d'eau.
- 3) Règlement 244-2018 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

**L) Comptes du mois.**

**M) Varia.**

- 1) Monsieur Jean Tremblay, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 2) Monsieur France Roy, demande d'autorisation à la CPTAQ.
- 3) Monsieur Martin Bellerose, ligue de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 4) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
- 5) COGESAF, adhésion 2018-2019.
- 6) Monsieur Martin Bellerose, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

**N) Période de questions.**

**O) Ajournement ou clôture de la séance.**

\*\*\*\*\*

**A) Présences et ouverture de la séance du 5 mars 2018 par monsieur Roger Thibault, maire suppléant.**

**B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 mars 2018.**

Résolution 2018-03-6357

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 5 mars 2018 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) Adoption des procès-verbaux du 5 et du 27 février 2018.**

Résolution 2018-03-6358

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2018-03-6359

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 27 février 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail le 27 février 2018.**

Résolution 2018-03-6360

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 27 février 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) Période de questions.**

- 1) Madame Manon-Élisabeth Carrier s'adresse au conseil concernant des informations qui circulent sur la fermeture du bureau de la SAAQ actuellement logé dans un local de la caisse Desjardins des Hauts-Boisés. Elle ajoute qu'il est important pour la municipalité de conserver ce service. Le maire suppléant l'informe que la municipalité a déjà été contactée à ce sujet. Des discussions sont en cours pour évaluer les différentes options pour conserver ce service à Cookshire-Eaton.
- 2) Madame Céline Blais, résidente sur le chemin Labonté, s'informe sur le projet d'affichage uniforme des numéros civiques dans les secteurs ruraux de la municipalité. Elle ajoute que le conseil devrait profiter de cette occasion pour avoir un affichage qui se démarque, tout en respectant les règles d'affichage appliquées dans les milieux urbains. Elle suggère qu'un sondage auprès de la population soit organisé. Elle conclut en mentionnant que le CCU pourrait être mis à contribution. Le conseil prend note de ses commentaires et évaluera les différentes options.
- 3) Madame Nathalie Proteau, résidente sur la rue Plaisance, soulève le problème d'érosion sur sa propriété causé par le ruisseau qui coule dans ce secteur. Elle demande que la municipalité fasse des travaux pour stabiliser les berges. Le maire suppléant lui mentionne que sa demande sera transmise au service des travaux publics pour une évaluation.

**F) Correspondance.**

Résolution 2018-03-6361

Fédéral

1. Députée de Compton Stanstead – Appel de propositions, programmes de financement en environnement.

### Provincial

2. MTMDET – Aide financière pour des travaux d’entretien de la signalisation aux passages à niveau pour l’année 2017.
3. MFFP - consultation publique et séances d'information sur les travaux forestiers planifiés, Stratford le 2 mars 2018.
4. DGEQ - Nouvelle signature visuelle.
5. OPC – Modification au règlement d’application de la Loi sur la protection du consommateur, commerçants itinérants.

### Municipal

6. FQM - Nouveau service d’éclairage de rues en partenariat avec Énergère.

### Scolaire

7. Commission scolaire des Hauts-Cantons - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

### Associations

8. Association forestière du sud du Québec – Offre d’arbres dans le cadre du mois de l’arbre et des forêts.
9. Opération Nez rouge – Remerciements.

### Offres de service

10. Consultation et formation Salubrité – Offre de service.
11. SAE – Formations de perfectionnement en traitement de l’eau.
12. MégaWatts – Démarche d’économie d’eau adaptée.

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

### **G) Autres sujets - Activités de proximité.**

- 1) Élection du 5 novembre 2017, rapport d’activités du trésorier au conseil municipal.

Dépôt du rapport d’activités au 31 décembre 2017.

- 2) Demande de subvention au député de Mégantic dans le cadre du Programme d’amélioration du réseau routier municipal (projets réguliers et projet spécial).

Résolution 2018-03-6362

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu :

### Projets réguliers 2018

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande une subvention au député de Mégantic, monsieur Ghislain Bolduc, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la pose d'enrobé bitumineux sur les chemins Spring, du Bassin, Orr, Jordan Hill, Dolbec, Hodgman, North et des rues de la Station, Principale Nord, Principale Ouest et Blouin pour un montant d'environ 468 404 \$.

#### Projets spéciaux 2018

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande une subvention au député de Mégantic, monsieur Ghislain Bolduc, pour des projets spéciaux dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour l'aménagement de trottoirs à Johnville et la pose d'enrobé bitumineux sur les chemins Bédard, McDonald et Gamache pour un montant d'environ 146 080 \$.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Les Faucheurs de Marguerites 2018, utilisation d'équipements municipaux et du centre de qualification, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

#### Résolution 2018-03-6363

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu :

QUE la municipalité autorise le prêt d'équipements tel que demandé par les Faucheurs de Marguerites dans la lettre datée du 19 février 2018;

QU'il est autorisé l'utilisation de la salle de bains et des douches à l'intérieur du centre de qualification situé au 921, chemin de l'Aéroport;

QUE la cueillette des ordures ménagères sera effectuée les 2 journées;

QUE les services offerts seront facturés au prix coûtant;

QUE le service incendie et le service de premiers répondants seront disponibles en cas d'urgence seulement;

QUE la municipalité autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, l'activité qui se tiendra les 16 et 17 juin 2018.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, nouveau centre communautaire de Johnville.

#### Résolution 2018-03-6364

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 741,87 \$ (incluant les taxes) pour la facture d'Architech Design, concernant le projet du nouveau centre communautaire de Johnville.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Projet d'installation d'une structure de jeux d'eau dans le secteur de Johnville, demande dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, phase IV.

Résolution 2018-03-6365

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation du projet d'installation d'une structure de jeux d'eau, secteur de Johnville, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Cookshire-Eaton à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton désigne le directeur général / secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Renouvellement d'autorisation de radiocommunication, droit annuel.

Résolution 2018-03-6366

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 859 \$ pour la facture du ministère Innovation, Sciences et Développement économique Canada concernant les droits annuels d'autorisation de radiocommunication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Avizo Experts-Conseils inc., paiement d'honoraires professionnels, échantillonneur.

Résolution 2018-03-6367

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 630,94 \$ (incluant les taxes) pour la facture d'Avizo Experts-Conseils inc. concernant la réparation d'un échantillonneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Services exp, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2018-03-6368

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 13 502,78 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la *Loi sur les cités et villes*.

Résolution 2018-03-6369

ATTENDU QUE, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les cités et villes*, toute municipalité doit vendre par voie d'adjudication les obligations qu'elle est autorisée à émettre, sur soumissions écrites;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 555 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 précité, pour cette ville et au nom de celle-ci;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE, conformément à l'article 555 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de cette loi, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier Église Essénienne Chrétienne.

Résolution 2018-03-6370

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement de 4 179,52 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Monty Sylvestre concernant le dossier de l'Église Essénienne Chrétienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Bibliothèque de Johnville, renouvellement du bail.

Résolution 2018-03-6371

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer le renouvellement du bail de location du local de la bibliothèque municipale, point de service de Johnville, située au 178 route 251, avec Joey Ledoux tel que déposé. Le coût mensuel, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, sera de 515 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Monsieur Henry Musty, demande d'autorisation à la CPTAQ.

Résolution 2018-03-6372

CONSIDÉRANT que monsieur Henry Musty, 3300 chemin Mitchell, s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour aliéner et lotir le lot 2 340 859, cadastre du Québec, d'une superficie de 20,087 ha;

CONSIDÉRANT que le demandeur veut céder à sa fille le lot 2 340 859 sur lequel elle habite une résidence construite en 1999;



CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants sont nulles;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au règlement de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire de la MRC du Haut-Saint-François;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que le conseil municipal accepte d'appuyer la demande présentée par monsieur Henry Musty afin d'obtenir de la CPTAQ une autorisation afin d'aliéner et de lotir le lot 2 340 859, cadastre du Québec, d'une superficie de 20,087 ha.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Les Constructions Binet inc., paiement d'honoraires professionnels, dossier du centre communautaire de Johnville.

Résolution 2018-03-6373

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 4 368,66 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Constructions Binet inc. concernant le nouveau centre communautaire de Johnville.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Vente d'un terrain municipal rue Church.

Résolution 2018-03-6374

CONSIDÉRANT que madame Lorraine Gagnon désire acheter un terrain municipal situé sur la rue Church à Sawyerville (partie du lot 4 488 205) d'une superficie d'environ 3 307 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que l'acquisition de cette partie de lot permettra de développer la propriété qu'elle possède déjà dans ce secteur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre le terrain municipal situé sur la rue Church à Sawyerville, identifié comme étant une partie du lot 4 488 205, cadastre du Québec;

QUE le montant de la vente soit fixé à 5,29 \$ le mètre carré;

QUE les frais d'arpenteur et de notaire sont à la charge de l'acheteur;

QUE la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette vente.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Implantation d'un commerce de vente de meubles au 9A et 11, rue de Cookshire à Sawyerville, aide financière.

Résolution 2018-03-6375

CONSIDÉRANT que pour favoriser le développement commercial, le conseil

désire accorder une aide financière à Meubles MMJ SENC (Marco Demers) équivalente au coût des droits de mutation de l'immeuble situé au 9A et 11, rue de Cookshire à Sawyerville, soit environ 1 000 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QU'une aide financière d'environ 1 000 \$ soit accordée à Meubles MMJ SENC (Marco Demers);

QUE la trésorière est autorisée à accorder l'aide financière lorsque la vente sera complétée.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Université Bishop's, appui au projet de restauration du sentier de la Tourbière du Parc écoforestier.

Résolution 2018-03-6376

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton appuie le projet de l'Université Bishop's pour la restauration du sentier de la Tourbière du Parc écoforestier de Johnville afin que cette dernière puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase IV.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité, dossier d'expropriation.

Résolution 2018-03-6377

ATTENDU QUE la ville s'est engagée dans un processus visant à aménager le prolongement de la rue Gendron;

ATTENDU QUE l'objectif de la Ville est de procéder à l'aménagement d'un stationnement de l'école et ce, jusqu'à la rue Gendron;

ATTENDU QUE cet aménagement vise à rendre sécuritaire les déplacements des élèves de l'École primaire Notre-Dame-de-la-Paix;

ATTENDU QUE, pour ce faire, la ville se doit d'acquérir une parcelle du terrain appartenant à la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité laquelle partie de terrain consiste actuellement en un stationnement (terrain vacant);

ATTENDU QUE la parcelle visée est illustrée à la description technique préparée par Christian De Passillé, arpenteur-géomètre, sous sa minute 11792, cette parcelle contenant une superficie de 1 328,1 mètres carrés;

ATTENDU QUE la ville a, à plusieurs reprises, fait part à la propriétaire de son intention d'acquérir cette parcelle de terrain;

ATTENDU l'article 571 de la *Loi sur les cités et villes* qui exige que la Ville de Cookshire-Eaton obtienne l'autorisation du Gouvernement du Québec avant de procéder à l'expropriation;

POUR TOUTES CES RAISONS, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARCEL CHARPENTIER, APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL MERCIER ET RÉSOLU À

L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande au Gouvernement du Québec d'autoriser l'acquisition de l'immeuble ci-après décrit compte tenu que l'actuel propriétaire est une fabrique et ce, en conformité avec l'article 571 de la *Loi sur les cités et villes*;

QU'un avis spécial de la présente demande soit signifié au propriétaire de cette parcelle à savoir la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité en indiquant que celle-ci a trente (30) jours pour présenter au Gouvernement du Québec son opposition en adressant une lettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

#### **Description technique**

*Une partie du lot du 4 486 227 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, plus particulièrement décrite comme suit :*

*Partant du point A, correspondant au coin nord-ouest du lot 4 486 227, étant le point de départ de la présente description; et par la suite selon les segments (cordes), directions, distances et gisements suivants :*

<b>Segments (cordes)</b>	<b>Directions</b>	<b>Gisements</b>	<b>Distances (mètres)</b>
A à B	vers l'est	98°17'22"	55,17
<i>Borné vers le nord par le lot 4 486 219;</i>			
B à C	vers le sud	183°06'01"	20,90
<i>Borné vers l'est par le lot 4 486 240;</i>			

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

18) Bibliothèques municipales, nomination d'un représentant du conseil.

Résolution 2018-03-6378

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu de nommer le conseiller Roger Thibault pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton lors des rencontres du Réseau Biblio de l'Estrie.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

19) Stone Art, panneaux d'identification des bibliothèques, acceptation d'une offre.

Résolution 2018-03-6379

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'accepter l'offre de Stone Art, au montant de 3 772 \$ (avant taxes) pour la fabrication de panneaux d'identification pour les bibliothèques municipales.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20) Protocole d'entente, Centre d'art Orford, autorisation de signature.

Résolution 2018-03-6380

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser la mairesse à signer le protocole d'entente avec le Centre d'arts Orford pour l'organisation d'un concert classique « Orford sur la route » le 11 juillet 2018 à l'église Trinity Church de Cookshire.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Centre communautaire de Johnville, achat de plaques de cuisson.

Résolution 2018-03-6381

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'accepter l'offre de Doyon Desprès, au montant de 4 879,54 \$ (incluant les taxes), pour l'achat de plaques de cuisson pour le centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Centre communautaire de Johnville, achat de tables et de charriots.

Résolution 2018-03-6382

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'accepter l'offre de CTI Chaises et tables Internationales, au montant de 8 910,56 \$ (incluant les taxes), pour l'achat de tables et de charriots pour le centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Adoption par résolution du Règlement 245-2018 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Résolution 2018-03-6383

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'adopter par résolution le projet de règlement 245-2018 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

1) Monsieur Claude Beaudoin, pompier volontaire, démission.

Résolution 2018-03-6384

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre transmise par monsieur Claude Beaudoin informant le conseil municipal de sa démission en tant que pompier volontaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu:

Que la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Claude Beaudoin en tant que pompier volontaire;

QUE cette démission est effective au 14 février 2018;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Claude Beaudoin pour l'excellent travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Acceptation du rapport annuel 2017 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

Résolution 2018-03-6385

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accepte le rapport annuel 2017 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé.

Ce rapport est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Entente en matière de recherche des causes et circonstances d'incendie, autorisation de signature.

Résolution 2018-03-6386

ATTENDU que les municipalités concernées se sont prévalues des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q, c C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q, c C-27.1) pour conclure une entente en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton accepte de conclure une entente lors de la recherche des causes et circonstances d'incendie avec les autres municipalités participantes intéressées, suivant les modalités et les conditions prévues à l'entente, pour une période de vingt-sept mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 jusqu'au 31 décembre 2020;

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général / secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de l'agglomération de Cookshire-Eaton;

QUE la présente résolution soit acheminée à toutes les municipalités participantes à l'entente;

QUE cette résolution abroge la résolution 2017-11-0679-A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**I) Propositions des membres du conseil.**

Aucune.

**J) Avis de motion.**

- 1) Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Résolution 2018-03-6387

Le conseiller Michel Mercier donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou

d'occupation d'un immeuble sera présenté pour adoption.

### **K) Étude et adoption de règlements.**

- 1) Règlement 241-2018 concernant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal.

Résolution 2018-03-6388

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'adopter le règlement 241-2018 concernant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement 243-2018 sur les compteurs d'eau.

Résolution 2018-03-6389

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter le règlement 243-2018 sur les compteurs d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Règlement 244-2018 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Résolution 2018-03-6390

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter le règlement 244-2018 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **L) Comptes du mois**

Résolution 2018-03-6391

#### **Compte salaires**

**149 094,39 \$**

#### **Compte général**

201800000 (I)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201800001 (I)	YVON ROY	1 694,96 \$
201800002 (I)	HYDRO QUÉBEC	7 633,90 \$
201800003 (I)	GESTION GILLES GENEST	12,37 \$
201800004 (I)	BELL CANADA	1 049,75 \$
201800005 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	600,90 \$
201800006 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	17 095,15 \$
201800007 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 911,61 \$
201800008 (I)	LOCATION DICKIE MOORE	81,11 \$
201800009 (I)	MARC LONGPRÉ	225,00 \$
201800010 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	1 185,05 \$
201800011 (I)	LETOURNEAU MATERIAUX DE	103,50 \$
201800012 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC CLÉMENT INC.	2 724,91 \$
201800013 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	845,65 \$
201800014 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	301,72 \$
201800015 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	788,43 \$
201800016 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	1 374,58 \$
201800017 (I)	ALUMINIUM MONSIEUR GOUTTIERE	3 075,58 \$
201800018 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	8 020,30 \$

201800019 (I)	PREVIMED INC.	54,94 \$
201800020 (I)	LA CARTOUCHERIE	715,74 \$
201800021 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	2 068,89 \$
201800022 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	7 362,78 \$
201800023 (I)	CMP MAYER INC.	3 587,51 \$
201800024 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	60,91 \$
201800025 (I)	EXCAVATION KEVIN BOUCHARD	2 563,60 \$
201800026 (I)	SERVICE D'ARBRES DE L'ESTRIE INC.	862,31 \$
201800027 (I)	R.M. ELECTRIQUE	231,75 \$
201800028 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	195,45 \$
201800029 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	742,74 \$
201800030 (I)	TARDIF DIESEL INC.	123,52 \$
201800031 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	401,27 \$
201800032 (I)	RESTO 108	852,97 \$
201800033 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	152,10 \$
201800034 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	2 029,32 \$
201800035 (I)	FORAGES GEO-PROS INC.	120,72 \$
201800036 (I)	CONSTRUCTION LUCIEN VEILLEUX INC.	313,31 \$
201800037 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	831,91 \$
201800038 (I)	STANLEY & DANNY TAYLOR TRANSPORT	114,98 \$
201800039 (I)	ENERGIES SONIC INC.	612,88 \$
201800040 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	208,93 \$
201800041 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	117,85 \$
201800042 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 874,06 \$
201800043 (I)	FORMATION URGENCE VIE	307,83 \$
201800044 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	1 281,53 \$
201800045 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	264,07 \$
201800046 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	688,41 \$
201800047 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	1 096,86 \$
201800048 (I)	COMMUNICATION PLUS	1 101,41 \$
201800049 (I)	GARAGE ALAIN PERRON	287,44 \$
201800050 (I)	FORM-EVAL INC.	310,43 \$
201800051 (I)	PROCAMESTRIE INC	569,13 \$
201800052 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	7 115,07 \$
201800053 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	3 670,68 \$
201800054 (I)	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CAN. INC.	180,47 \$
201800055 (I)	ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	154,12 \$
201800056 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	707,45 \$
201800057 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	50,50 \$
201800058 (I)	TOURISME CANTONS-DE-L'EST	68,99 \$
201800060 (I)	INFORMATIQUE INPRO	23,34 \$
201800061 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	568,92 \$
201800062 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	55,19 \$
201800063 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	3 111,81 \$
201800064 (I)	B. GRAVEL & FILS INC.	493,76 \$
201800065 (I)	CAROLINE TALBOT	300,00 \$
201800066 (I)	REAL HUOT INC.	3 097,03 \$
201800067 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	469,20 \$
201800068 (I)	HETEK SOLUTIONS INC.	885,93 \$
201800069 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	388,39 \$
201800070 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE IND. INC.	262,23 \$
201800071 (I)	GIVESCO	1,91 \$
201800072 (I)	JOSEE ROY ESTHETIQUE AUTO	170,00 \$
201800073 (I)	TRANSPORT & EXCAVATION JOCELYN	2 407,29 \$
201800074 (I)	9117-8418 QUÉBEC INC.	151,76 \$
201800075 (I)	STELEM	323,08 \$
201800076 (I)	FERME MARC BOLDOC SENC	700,00 \$
201800077 (I)	SUZANNE BANFILL	75,00 \$
201800078 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	11 581,44 \$
201800079 (I)	MACPEK INC.	6 007,00 \$
201800080 (I)	LABRADOR	49,76 \$
201800081 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	337,81 \$
201800083 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	439,30 \$
201800084 (I)	LES EVENEMENTS DS INC.	293,19 \$
201800085 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	27,59 \$
201800086 (I)	LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE LTÉE	114,98 \$

201800087 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	252,95 \$
201800088 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	44,80 \$
201800089 (I)	DIESEL SHERBROOKE INC.	22,63 \$
201800090 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	957,16 \$
201800091 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	804,83 \$
201800092 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	3 010,07 \$
201800093 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	1 403,59 \$
201800094 (I)	GROUPE ARCHIMEDE INC.	863,77 \$
201800095 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	155,51 \$
201800096 (I)	BOIVIN & GAUVIN	867,64 \$
201800097 (I)	SIGNEL SERVICES INC.	3 479,14 \$
201800098 (I)	RAYMOND DAPHNÉ	102,50 \$
201800099 (I)	GSI ENVIRONNEMENT	8 153,52 \$
201800100 (I)	DOWNEY ET ROBERGE	174,76 \$
201800102 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	5 771,32 \$
201800103 (I)	INFOTECH	3 940,96 \$
201800105 (I)	ALAIN COULOMBE	385,60 \$
201800106 (I)	JEFF CROSS	2 330,00 \$
201800107 (I)	DONALD BOUCHARD	1 967,00 \$
201800108 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	1 437,50 \$
201800109 (I)	LAVERDIERE SYLVAIN	532,56 \$
201800110 (I)	TOURISME HAUT-SAINT-FRANÇOIS	630,00 \$
201800111 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	4 739,72 \$
201800112 (I)	COMBEQ	1 289,85 \$
201800113 (I)	COOKSHIRE-EATON INNOVATION	60 000,00 \$
201800114 (I)	CÉDRIC LACHANCE	2 100,00 \$
201800116 (I)	QUÉBEC MUNICIPAL	862,31 \$
201800117 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	105 616,00 \$
201800118 (I)	STEVEN MARQUIS	500,00 \$
201800119 (I)	CERIU	523,14 \$
201800120 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	17 244,75 \$
201800121 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	40 701,14 \$
201800122 (I)	JEAN-LOUIS TURCOTTE	300,00 \$
201800123 (I)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201800124 (I)	JEAN TREMBLAY	63,50 \$
201800125 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201800126 (I)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$
201800127 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201800128 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201800130 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	12 731,97 \$
201800131 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	384,94 \$
201800132 (I)	GESTION GILLES GENEST	73,28 \$
201800133 (I)	BELL CANADA	847,92 \$
201800134 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	574,37 \$
201800135 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	244,78 \$
201800136 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 293,35 \$
201800137 (I)	DEPANNEUR LACHANCE	46,02 \$
201800138 (I)	M. RÉSERVOIR	160,97 \$
201800139 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	1 951,34 \$
201800140 (I)	PREVIMED INC.	90,74 \$
201800141 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	83,90 \$
201800142 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	408,77 \$
201800143 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	826,16 \$
201800144 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	3 384,24 \$
201800145 (I)	Visa Desjardins	3 865,03 \$
201800146 (I)	R.M. ELECTRIQUE	468,64 \$
201800149 (I)	TARDIF DIESEL INC.	2 860,69 \$
201800150 (I)	PÉPINIÈRES AMANDA-JOE	229,95 \$
201800151 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	381,87 \$
201800152 (I)	REMORQUAGES & TRANSPORTS	160,97 \$
201800153 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	193,16 \$
201800154 (I)	RESTAURANT LA LANTERNE VERTE	218,70 \$
201800155 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 009,42 \$
201800156 (I)	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	558,08 \$
201800157 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	113,14 \$
201800158 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	137,11 \$



201800159 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	855,97 \$
201800160 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	745,21 \$
201800161 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	19 565,65 \$
201800162 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	27,60 \$
201800163 (I)	MACPEK INC.	1 666,57 \$
201800164 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	11 487,73 \$
201800165 (I)	TOROMONT CAT (QUÉBEC)	528,60 \$
201800166 (I)	BELL ALIANT - RÉCLAMATIONS BELL	3 752,89 \$
201800167 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	103,48 \$
201800168 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	44,80 \$
201800169 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	898,35 \$
201800170 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAULT	1 839,61 \$
201800171 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	1 417,11 \$
201800172 (I)	GERARD AUGER	360,27 \$
201800173 (I)	ROY VIRGINIE , SCHOLZ DEREK	664,93 \$
201800174 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 130,12 \$
201800175 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	28 865,20 \$
201800176 (I)	BÂTIRENTE	9 155,90 \$
201800177 (I)	FONDACTION	3 890,02 \$
201800178 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	578,10 \$
201800179 (I)	Desjardins sécurité financière	2 573,76 \$
201800180 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 424,80 \$
201800181 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	519,93 \$
201800182 (I)	REVENU QUÉBEC	201,13 \$

**Total : 535 714,97 \$**

**Grand total : 684 809,36 \$**

*Liste des chèques annulés*

201800059	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	256,62 \$
201800082	A D F DIESEL	0,00 \$
201800101	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	256,62 \$
201800104	A D F DIESEL	0,00 \$
201800115	CRSBP DE L'ESTRIE	23 733,97 \$
201800129	CRSBP DE L'ESTRIE	23 733,97 \$
201800147	TARDIF DIESEL INC.	2 860,69 \$
201800148	TARDIF DIESEL INC.	2 860,69 \$

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**M) Varia**

- 1) Monsieur Jean Tremblay, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-03-6392

CONSIDÉRANT que monsieur Jean Tremblay demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 3, 4 et 5 août 2018, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu:

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de

Johnville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 28 février 2018;

QUE le service incendie et le service de premiers répondants seront disponibles en cas d'urgence seulement.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Monsieur France Roy, demande d'autorisation à la CPTAQ.

Résolution 2018-03-6393

CONSIDÉRANT que monsieur France Roy, 950, chemin du Bassin, s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour aliéner et lotir une partie du lot 4 487 544 du cadastre du Québec d'une superficie d'environ 5,22 ha;

CONSIDÉRANT que la demande vise à agrandir l'érablière du demandeur et une mise en valeur acéricole;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

CONSIDÉRANT que la demande ne vise pas l'ajout d'une résidence;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne modifierait pas les caractéristiques du milieu;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants sont nulles;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne viendrait pas altérer l'homogénéité de l'exploitation agricole;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil municipal accepte d'appuyer la demande présentée par monsieur France Roy afin d'obtenir de la CPTAQ une autorisation afin d'aliéner et de lotir une partie du lot 4 487 544 du cadastre du Québec d'une superficie d'environ 5,22 ha.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Monsieur Martin Bellerose, ligue de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-03-6394

CONSIDÉRANT la demande monsieur Martin Bellerose pour l'organisation d'une ligue de balle, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 14 février 2018.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2018-03-6395 (inexistante).

Résolution 2018-03-6396 (inexistante).

- 4) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Résolution 2018-03-6397

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 567 417 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Cookshire-Eaton informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) COGESAF, adhésion 2018-2019.

Résolution 2018-03-6398

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement de 75 \$ pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour 2018-2019;

QUE le conseiller Roger Thibault soit nommé pour représenter la municipalité sur ce comité.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Monsieur Martin Bellerose, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-03-6399

CONSIDÉRANT la demande monsieur Martin Bellerose pour l'organisation d'un tournoi de balle, à Johnville, les 6, 7 et 8 juillet 2018, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-

Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 5 mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**N) Période de questions.**

- 1) Monsieur Daniel Gosselin, représentant de Loisirs Cookshire inc., réitère sa demande d'une rencontre avec le conseil pour éclaircir différents sujets en lien avec l'organisme. Il ajoute que plusieurs dossiers stagnent parce que le nouveau CA n'a pas tous les documents. Les nouveaux élus interviennent à tour de rôle pour lui expliquer que le conseil doit se réunir prochainement pour prendre connaissance de ce dossier. Par la suite, les membres du CA de Loisirs Cookshire inc. seront invités à une rencontre pour élaborer un plan d'action. Entre-temps, il est invité à déposer au directeur général une liste des différentes choses à régler pour le bon fonctionnement de l'organisme.

**O) Levée de la séance.**

Résolution 2018-03-6400

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Sylvie Lapointe  
Mairesse

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier